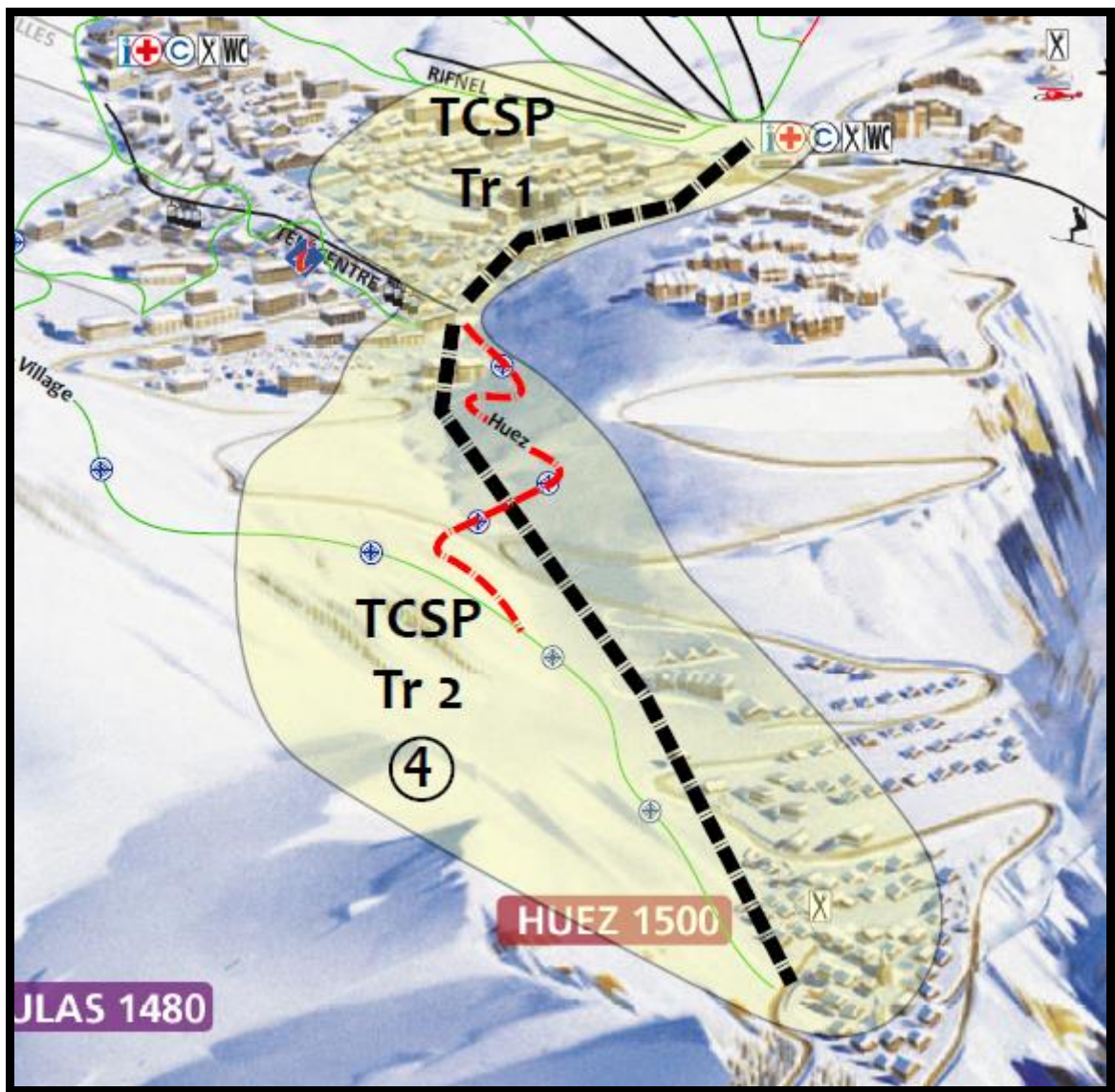


# Transport Commun en Site Propre Tronçons 1 et 2



## Description des aménagements :

En vue d'accompagner le développement de la commune d'Huez autour de son nouveau P.L.U et de la création de nouveaux hébergements, la création d'un Transport en Commun en Site Propre (T.C.S.P) sera réalisé.

Ce TSCP sera tourné résolument vers une optimisation de l'organisation du territoire communal, faisant le lien entre les circuits de circulation urbaines et les transports associés depuis Huez, le centre station, et le domaine skiable.

Fort de l'expérience acquise dans l'exploitation et la maintenance des systèmes de transport à câble, la SATA positionnera autour de la réflexion de ce TCSP deux télécabines à double tronçon chacune, conservant ainsi les objectifs attendus en terme de zones à desservir, de débit de personnes à transporter, d'heures et périodes de fonctionnement à assurer, et de diminution sur l'impact des transports routiers.

Les points à desservir seront implantés autour des secteurs où se concentrent actuellement les gros points de population et les équipements publics, et tiendront compte également des évolutions des projets d'urbanisation de la commune.

Dans cette logique, les lieux desservis par les 2\*TCSP seront :

- Pour le TCSP tr1 (tronçon aval):
  - Départ Huez Village
  - Arrêt intermédiaire au niveau du Virage 2 correspondant à la desserte de la future zone de Champs et Passeaux
  - Arrivée Place Paganon

Caractéristiques Techniques :

- Télécabine 2 tronçons 10 places
- Débit 1600p/h

- Pour le TCSP Tr2 (tronçon amont) :
  - Départ Place Paganon
  - Arrêt intermédiaire au quartier de l'Eclosé
  - Arrivée front de neige des Bergers

Caractéristiques Techniques :

- Télécabine 2 tronçons 10 places
- Débit 2400p/h

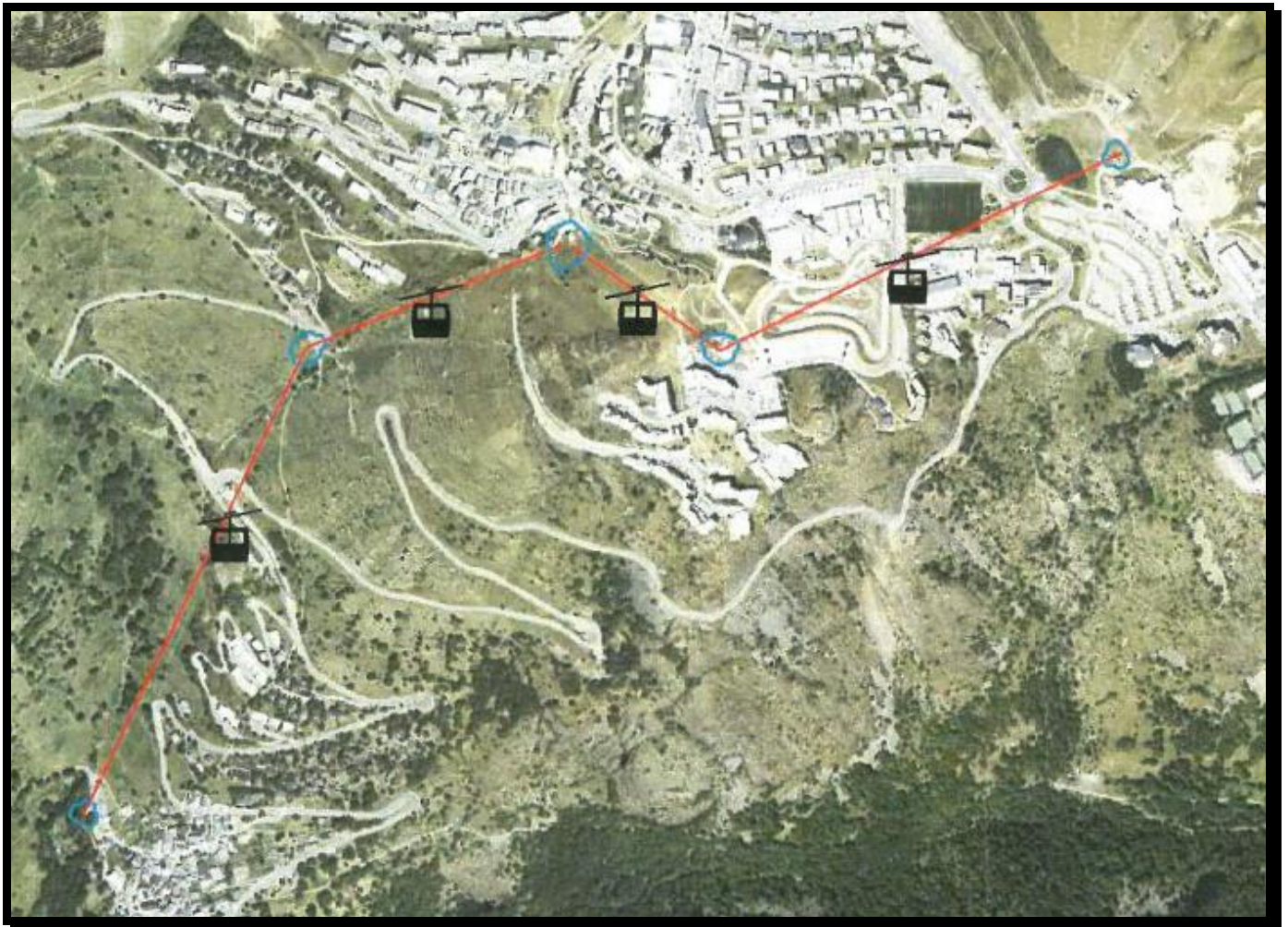


Les 2 tronçons de télécabine se rejoindront au niveau de la place Paganon, en s'associant à une véritable plateforme de gestion de flux permettant à la fois de :

- De transférer aisément les personnes souhaitant passer d'un tronçon à un autre
- D'assurer un départ vers les zones de skis desservies par le Tr1
- D'assurer une reprise et départ des personnes arrivant du quartier du Vieil Alpe, et du centre station via la piste retour
- D'assurer la desserte de la Place Paganon, des quartiers du Vieil Alpe et la connexion à l'axe Telecentre

En complément de la construction des systèmes de transport décrits ci-dessus, un aménagement des piste de ski du retour « d' Huez » sera réalisé comprenant l'équipement en enneigeurs, permettant de garantir un bouclage ski depuis l'arrivée du Tr1 vers la piste du Village, et redescendre ainsi de façon garantie jusqu'à Huez. L'aménagement de la piste des Coqs et son équipement en enneigeurs sera réalisé.

Le tracé général des TCSP Tr1 & 2 est représenté sur la vue suivante :



## Objectifs :

- Optimiser l'organisation des transports urbains de la station
- Connecter l'espace urbain et le domaine skiable sur une même échelle
- Desservir les secteurs urbains où se concentrent et se concentreront les hébergements et les espaces publiques de la station
- Moderniser, upgrader et rationaliser les installations du Télévillage et les télésièges de l'Eclosé et des Bergers, par des installations modernes, et répondant aux attentes de débit, de sécurité et de confort de la clientèle touristique, en toutes saisons
- Sécuriser l'enneigement des pistes retours de « Huez » en les équipant d'enneigeurs
- Développer la fréquentation des skieurs sur les pistes desservies par le TCSP Tr1
- Améliorer le stationnement et la circulation sur la station en permettant aux socio-professionnels et à la clientèle touristique de se déplacer sans faire appel à leurs véhicules
- Améliorer la qualité de vie intra station en réduisant les nuisances liées aux circulations des navettes routières

## Impact sur le fonctionnement (personnel, entretien, coût d'exploitation, etc...) :

- Démontage du Télévillage
- Démontage des TS Eclosé et Bergers
- Associé au démontage des installations, suppression de 6 postes fixes
- Construction d'une Télécabine 10 places de 1800p/h avec une gare intermédiaire pour le TCSP Tr1
- Construction d'une Télécabine 10 places de 2400p/h avec une gare intermédiaire pour le TCSP Tr2
- Création de 12 postes fixes pour les nouvelles RM construites
- Adaptation du plan de maintenance annuel RM  
(Adaptation de la gamme de maintenance, redéfinition des consommables pièces)
- Provisions nouvelles à mettre en place pour les Grandes Inspections et les Révisions de pinces débrayables les nouvelles RM construites
- Plan d'enneigement complété par l'ajout de 20 enneigeurs
- Adaptation du plan de maintenance annuel IEA
- Plan de damage complété l'enneigement des pistes retours d'«Huez »

## Durée prévisionnelle envisagée pour les travaux :

Pour le TCSP Tr2\_Place Paganon-Eclose-Bergers : 2017

Pour le TCSP Tr1\_Huez village-Passeaux-Place Paganon et l'installation d'enneigeurs sur les pistes retours en direction d'Huez : 2019

## Budget prévisionnel :

Budget global de l'opération

TCSP Tr1= 13,5 M€ HT

TCSP Tr2= 15 M€HT

## Approche environnementale du projet :

La construction des 2\*TCSP s'inscrit dans une démarche environnementale forte s'inscrivant dans un développement d'un cadre de vie meilleur sur la station.

Autour de système de transport propre, les points suivant seront pris en compte :

- Satisfaire la demande de déplacement croissante et répondre aux besoins de circulation internes de la station, sans utiliser de véhicules routiers → Diminution de l'impact des transports routiers et donc des GES
- Répondre aux besoins de déplacements vers les centres d'emplois, axes commerciaux, lieu de vie et d'animation → Amélioration de la qualité de vie urbaine par une réduction des nuisances liés à la circulation automobile
- Fluidifier la circulation urbaine
- Respect des objectifs du PADD communal
- Intégration des bâtiments et gares associés à la construction des TCSP

Conformément à la réglementation en vigueur, les projets de construction des TCSP seront associés à une étude d'impact global et à une enquête publique.

Les démarches suivantes seront engagées :

EVITER	REDUIRE	COMPENSER
Étude des variantes permettant d'éviter les impacts	Adaptation du projet aux contraintes du site	Définitions des mesures compensatoires

Concernant les modifications apportées à la piste retour « d'Huez » et à son équipements en enneigeurs, le reprofilage des devers seront réalisés en respectant les formes naturelles du terrain, en vue d'ouvrir la piste avec un minimum de neige.

Les enneigeurs installés seront de dernières générations pour offrir un ratio de production air/eau le meilleur qu'il soit, en diminuant sensiblement la quantité d'air nécessaire et donc la consommation électrique.

Outre le respect de la réglementation dans le domaine environnementale, la SATA a construit autour de sa démarche de triple certification Qualité-Sécurité-Environnement, des procédures spécifiques lui permettant de gérer l'ensemble de ces projets d'investissements.